

Fiche Technique : diagnostic déchets loi 28 00

Mission de conseil pour structurer un diagnostic aligné sur la loi 28-00, ses décrets et l'ISO 14001, transformant l'état des lieux en plan d'action mesurable et opposable.

Bénéfice clé: conformité sécurisée (loi 28-00) + traçabilité robuste + optimisation économique des filières et contrats.

Objectifs de la mission

-

- Sécuriser la conformité à la loi 28-00 et à ses textes d'application, avec une traçabilité opposable (registres, bordereaux, certificats).
- Cartographier les gisements et zones, qualifier les risques juridiques/opérationnels, objectiver les écarts.
- Hiérarchiser et optimiser les flux: prévention, tri à la source, valorisation, élimination; réduction à la source.
- Vérifier les agréments et clauses contractuelles, optimiser les contrats de collecte/traitement et maîtriser les coûts.
- Aligner avec l'autorisation environnementale, l'ISO 14001 et les attentes ESG; définir des indicateurs de performance.
- Produire un plan d'action chiffré, priorisé et pilotable, avec gouvernance et suivi post-mission.

Cible / Bénéficiaires

- Sites industriels (rebutis de process, solvants, huiles, filtres, boues, sables, coproduits).
- Plateformes logistiques et distribution (carton, films plastiques, bois, retours d'emballages).
- Ensembles immobiliers, bureaux et tertiaire (ordures banales, papiers, IT, maintenance technique).
- Chantiers et carrières (tri sur site, orientation des matériaux, maîtrise des dépôts temporaires).
- Hôtellerie, restauration, agroalimentaire (biodéchets, hygiène, fréquence d'enlèvements, lutte nuisibles).
- Établissements de santé et laboratoires (tri granulaire, conditionnement, traçabilité renforcée).

Durée de la mission

Durée indicative selon le planning type du diagnostic: 4 semaines.

- S1: cadrage; S2: terrain; S3: analyse; S4: plan d'action.
- Variable selon la taille du site, la diversité des flux et la maturité des pratiques.
- Restitution avec priorités, indicateurs et organisation du suivi post-mission (revues, audits internes).

Démarche / Méthodologie

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Définir le périmètre, les enjeux, les sites et les données sources	Semaine 1
Terrain	Observer les flux, qualifier les zones, relever les écarts	Semaine 2
Analyse	Confronter aux exigences légales et au management environnemental	Semaine 3
Plan d'action	Hiérarchiser, chiffrer et planifier les mesures	Semaine 4

Cadrage

- Plan de mission, liste documentaire, planning et gouvernance projet.
- Cartographie initiale des flux et exigences opposables par activité.

Terrain et traçabilité

- Visites exhaustives, mesures/observations, preuves photos, check-lists.
- Validation contenants/stockages, repérage incompatibilités et besoins d'aménagement.
- Évaluation de la traçabilité: bordereaux, registres, circuits de signature, archivage.

Analyse et hiérarchisation des filières

- Matrice de conformité, analyse des risques juridiques/techniques/opérationnels.
- Quantification des gisements (pesées, extrapolations, relevés fournisseurs) et hiérarchie prévention→réutilisation→recyclage→valorisation→élimination.

Plan d'action et déploiement

- Mesures correctives/préventives prioritées, chiffrées et planifiées (zones, équipements, documentaire, formation).
- Indicateurs, gouvernance, intégration PGES; sécurisation contractuelle (reporting, agréments, preuves de traitement).
- Suivi post-mission: revues périodiques, audits internes, actions correctives tracées.